

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 36 (1999)  
**Heft:** 1394

**Artikel:** Le repos des enfants... et de leurs parents  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014741>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le repos des enfants... et de leurs parents

*Le Département vaudois de la formation et de la jeunesse a mené une consultation auprès de tous les parents d'enfants scolarisés du canton en vue de modifier le rythme des vacances scolaires. Commentaire.*

LE DÉPARTEMENT VAUDOIS de la formation et de la jeunesse envisage donc de modifier le rythme des vacances. Rompant avec deux cents ans de mélange des cultures judéo-chrétienne et paysanne, les vacances de Pâques seraient supprimées et celles d'automne fixées de manière centralisée sans plus aucune référence au calendrier agricole ou à la date des vendanges.

## Le calendrier civil est plus adapté que le religieux

Au lieu de cela, une planification dont la seule entorse à la rationalité est la durée des périodes d'enseignement qui varieraient de sept à huit semaines, au terme desquels enfants (et enseignants) bénéficieraient de deux semaines de repos – ou de six semaines en été.

Ce projet, selon le DFJ, «changerait certes les habitudes mais tiendrait mieux compte des rythmes de travail des élèves». L'adoption d'un calendrier presque exclusivement civil (par bonheur Noël ne figure pas au nombre des fêtes à date variable et tomberait donc en période chômée) rejoindrait ainsi les intérêts des élèves. Ce postulat ne

semble pas partagé par les principaux intéressés, les élèves eux-mêmes, du moins ceux que le sondage organisé par le DFJ a bien voulu interroger: ils ne sont que 25,19% à souhaiter ce nouveau calendrier alors que 74,81% y sont opposés. Parents, enseignants et autorités sont par contre majoritairement favorables, dans des proportions variant de 53,56 à 59,91%.

L'avis des élèves n'a apparemment guère d'influence sur la suite de l'opération, puisque «après analyse de ces résultats, la direction du DFJ envisage de tester le calendrier proposé».

## Une semaine supplémentaire

On notera au passage que les élèves bénéficieraient ainsi d'une semaine de vacances supplémentaire (mais pas les enseignants qui devront rester cinq jours à disposition de leur établissement). Du moins d'après les explications fournies, selon lesquelles le nombre de semaines de vacances serait de quatorze et celles d'enseignement de trente-huit ou trente-neuf selon les années. Ce n'est pourtant pas le principe retenu pour le calendrier 2002 à 2006 joint aux explications, qui pré-

voit quatorze ou quinze semaines de vacances et trente-huit semaines d'enseignement...

## Et encore...

S'il décide de se préoccuper des besoins de l'enfant (et par ricochet de ceux des familles) le DFJ aura du pain sur la planche pour les prochaines années, et pour des sujets ayant une influence plus grande sur les élèves que le rythme des vacances. On pense par exemple aux horaires scolaires généralement organisés en fonction des possibilités de transport et qui obligent les familles à recourir à des programmes informatiques pour gérer les agendas et les horaires de repas des enfants scolarisés dès que leur nombre est supérieur à un. L'horaire ne varie en effet pas seulement d'une classe à l'autre, mais à l'intérieur d'une même classe en fonction des activités (appui, gymnastique, etc.). Et l'on ne dit rien ici des jours où il faut prendre ses affaires de gym mais pas de linge, ses affaires de gym et un linge, son costume de bain...

Tout compte fait, il faut bien deux semaines de repos aux parents toutes les sept à huit semaines. *pi*

## VIOLENCE

# Ce bon vieux temps

LE THÈME DE la sécurité domine incontestablement la campagne pour les élections fédérales d'octobre. Un thème qui se nourrit notamment des craintes de la population face au phénomène de la violence et de la criminalité. Est-ce une couverture médiatique particulièrement attentive et détaillée des crimes et autres assassinats qui serait à l'origine du développement de ce sentiment d'insécurité? L'analyse sur le long terme des données statistiques relatives aux victimes de mort violente montre que

ce sentiment ne correspond pas à une réalité objective.

Certes le taux d'homicides a légèrement augmenté au cours de cette décennie. Mais avec un peu plus de deux victimes pour 100 000 habitants, il reste singulièrement faible comparé à celui qui prévalait à la fin du siècle dernier. Vers 1880, époque à partir de laquelle nous disposons de données, ce taux atteignait sept pour 100 000 et les victimes étaient avant tout de sexe masculin. Depuis, ce taux a continuellement baissé et, dès 1940, il est iden-

tique pour les hommes et les femmes.

Les criminologues expliquent le taux élevé de victimes masculines à la fin du siècle dernier et au début du XX<sup>e</sup> siècle par la conception de l'honneur qui prévalait alors et qui engendrait de nombreuses disputes, parfois fatales. À noter que le taux d'homicides a diminué parallèlement à la baisse de la consommation moyenne d'alcool. *jd*  
Source: Manuel Eisner/Patrick Manzoni (ed.), *Gewalt in der Schweiz. Studien zur Entwicklung, Wahrnehmung und staatlicher Reaktion*, Verlag Rüegger.